

Equivalence

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées ci-après obtient les unités capitalisables du CPJEPS mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » suivantes :

- BAPAAT, option loisirs de pleine nature : UC1
- CQP Animateur périscolaire : UC2 et UC4
- CAP AEPE : UC1 et UC2
- DEAES : UC1
- BAFA et attestation de 168h de travail dans un ACM ou au sein d'un centre socioculturel ou d'une structure d'animation géré par une collectivité territoriale : UC2

Tous les détails : https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/annexesarrete190226_modif_cpjeps_aavq.pdf

RENSEIGNEMENTS

Lieu: CPCV IDF POLE Est

Contact: Lydia MAZZOLETTI

tél : 03 88 62 28 28 - l.mazzoletti@cpcvest.fr

CENTRE PÉDAGOGIQUE POUR CONSTRUIRE UNE VIE ACTIVE
Pôle EST

21b avenue du Neuhof 67100 STRASBOURG

www.cpcvest.fr

Tél : 03 88 62 28 28

Mél : accueil@cpcvest.fr

Publics

Publics

Tout public ayant validé un projet professionnel vers les métiers de l'animation.

Cette formations est accessible aux personnes en situation de handicap.



Public : statut en cours de formation

- Stagiaire demandeur d'emploi rémunéré : son statut restera celui de demandeur d'emploi avec la même rémunération.
- Stagiaire de la formation professionnelle percevant une rémunération par l'ASP versée selon les grilles et critères régionaux.
- Apprentis de moins de 30 ans, (CFA Formas) ou salarié.

Coût de la formation

4500 €

Le coût de la formation peut être pris en charge dans le cadre d'une convention avec l'employeur si la personne est salariée ou d'une convention avec le CFA du sport et de l'animation Forma'AS ou par le Conseil régional Grand Est, pour les demandeurs d'emploi (Mission Locale, Cap Emploi).

CPJEPS Animateur d'activité et de vie quotidienne

Deviens animateur professionnel !

Obtenir une qualification professionnelle de niveau 3 (nouvelle nomenclature).

Obtenir un diplôme d'état avec la mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » (CPJEPS AAVQ).

Exercer ensuite en ACM, en Accueil de Loisirs Périscolaire, en centre d'été, durant les petites vacances, auprès de personnes âgées...



Conditions d'accès

- Avoir 17 ans (à la date d'entrée en formation) au minimum
- Justifier d'une expérience significative dans le domaine de l'animation (encadrement bénévole, BA-FA, service civique de plus de 70h)
- Avoir une formation aux premiers secours valide (PSC1)

Dossier de candidature

Ille dossier de candidature est à retirer à l'accueil du CPCV Pôle EST après la participation à une information collective. Il doit nous parvenir complet aux dates mentionnées ci-après :

- **Le 20 juin 2022**, si vous souhaitez passer les tests de sélection les 30 juin et 1er juillet 2022
- **Le 05 septembre 2022**, si vous souhaitez passer les tests de sélection les 19 et 20 septembre 2022

Test de sélection

Les candidats feront l'objet d'un recrutement en 3 étapes :

- Épreuve écrite
- Épreuve de groupe
- Entretien individuel
- Evaluation : deux épreuves écrites et une épreuve en entreprise

Parcours de formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Durée de la formation :** du octobre 2022 au 30 juin 2023
- **Formation en alternance** d'une durée totale de 910 heures dont 406h en centre de formation et 504h en entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Participer au projet de vie de la structure
- Animer les temps de vie quotidienne de groupes
- Concevoir des activités en direction d'un groupe
- Animer des activités

DÉMARCHE DE FORMATION ET MOYENS MIS EN OEUVRE

- Formation en alternance, en présentiel et distanciel.
- La formation se construit avec des méthodes actives. Elle repose sur l'individualisation de la formation et des parcours. Un accompagnement personnalisé est assuré tout au long du parcours de formation.
- Elle est adaptée aux réalités professionnelles, en étant assurée par des praticiens de l'animation.
- Le ou la stagiaire est impliqué et mis en situation de responsabilité tout au long de son parcours. Des travaux de groupe sont réalisés autour d'enjeux impliquant les stagiaires dans des mises en situations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les UC 1 et 2 font l'objet d'un dossier écrit et d'une soutenance orale du candidat.
- Les UC3 et 4 font l'objet d'un dossier écrit et de la mise en œuvre d'un temps d'animation au sein de la structure d'alternance en présence d'un jury.
- BAFA + 168h : équivalence pour l'UC 2

Le CPJEPS AAVQ est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale (DRAJES) via l'obtention des 4 unités capitalisables.

Mesure de résultats

Pour le CPJEPS 2019-2020 :

Taux d'obtention du diplôme : **86%**

Taux d'embauche après la formation : **90%**

Perspectives

Nous proposons des suites de parcours :

- En BPJEPS LTP dont vous aurez obtenu l'UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du loisir tous publics par équivalence
- Pour les personnes en situation de reconversion professionnelle. (CléA , bilan de compétence, formations..)